



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Banques et établissements financiers

Question écrite n° 37882

Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc demande à M le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes, dans quel délai devrait être publié le projet de directive européenne pour le secteur bancaire. Il lui demande quelles en seront les conséquences pour la France en ce qui concerne notamment la rémunération des comptes courants et quelle est actuellement en ce domaine la situation des divers pays membres de la Communauté.

Données clés

Auteur : [M. Bourg-Broc Bruno](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37882

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : économie, finances et privatisation.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1079